



Ce que j'entends par travail de qualité

- vous remettre un devis détaillé et gratuit
- dire ce que l'on va faire, faire ce que l'on a dit
- respecter les engagements pris (dates, délais, horaires, prix, moyens)
- vous informer sur les enjeux, les risques pour l'arbre et son environnement
- travailler dans les règles de l'art (sécurité, respect de l'arbre, ...)
- travailler avec des moyens/outils adaptés
- vous laisser un chantier propre

Pourquoi

- pour que vous soyez satisfait
- pour que vous fassiez appel à Azur Elagage pour vos prochains travaux d'élagage
- parce que c'est ma façon de faire, tout simplement!

Philippe Pithon
chef d'entreprise Azur Elagage